



CARDIOVERSION ÉLECTRIQUE

La cardioversion électrique est un traitement qui vise à rétablir le rythme cardiaque normal du cœur chez les patients qui présentent de l'arythmie (rythme cardiaque irrégulier), comme la fibrillation auriculaire et le flutter auriculaire.

Le traitement consiste à administrer un ou des chocs électriques externes sur votre thorax, arrêtant ainsi le trouble du rythme cardiaque et permettant au cœur de reprendre un rythme normal. L'intervention est sans douleur puisque vous serez endormi pour une courte période (anesthésie de courte durée). Vous ne ressentirez pas le ou les chocs électriques administrés.

L'intervention est d'une très courte durée, c'est-à-dire environ 2 à 5 minutes une fois que vous êtes endormi.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

- Vous devez à jeun de nourriture depuis minuit, mais pouvez prendre des liquides (sans pulpes, sans gras, sans produits laitiers) jusqu'à une heure avant votre arrivée à l'hôpital, donc aussi prendre vos médicaments comme à l'habitude.
- Des prises de sang seront réalisées ainsi qu'un électrocardiogramme (ECG).
- Une voie veineuse sera installée pour l'administration des médicaments.
- Une échographie transoesophagienne (tube souple inséré par la bouche, puis le pharynx et enfin l'œsophage) sera effectuée afin de vérifier qu'il n'y a pas de thrombus (caillot) à la hauteur du cœur.

L'INTERVENTION

Le cardiologue, assisté par l'anesthésiste, l'inhalothérapeute et l'infirmière, procède à l'intervention.

VOTRE SÉJOUR À L'HÔPITAL

- Vous demeurez 1 à 2 heures sous la surveillance du personnel infirmier.
- Vous pourrez manger dès que vous serez bien éveillé.
- Vous devrez aviser l'infirmière de tous malaises, douleurs, brûlures au thorax ou au dos.

VOTRE CONGÉ DE L'HÔPITAL

Selon votre état de santé, vous obtiendrez votre congé de l'hôpital la même journée ou dans les jours suivants. Vous pourrez retourner à la maison en voiture, comme passager.

RECOMMANDATIONS

MÉDICATION

Vous devez continuer à prendre votre anticoagulant selon les recommandations de votre médecin. D'autres médicaments pourraient vous être prescrits selon votre état de santé.

CONDUITE AUTOMOBILE

Si vous obtenez votre congé le jour même de l'intervention, vous ne pourrez pas conduire votre véhicule. Vous devez donc prévoir quelqu'un pour le retour à la maison.

La reprise de la conduite automobile se fera selon les recommandations que votre médecin vous fournira à votre congé de l'hôpital.

SYMPTÔMES À SURVEILLER

Consultez si vous constatez les symptômes suivants :

- Votre pouls est plus vite que 120 battements/minute après une période de repos.
- Votre pouls est plus lent que _____ battements/minutes.
- Vous vous sentez étourdi ou vous perdez connaissance.
- Vous avez des palpitations ou de la difficulté à respirer.



Clinique de *pacemaker*
819 346-1110 poste 15103
Lundi au vendredi, 8 h à 16 h.



Si la clinique est fermée,
appelez Info-Santé au 8-1-1.



Référez-vous à votre médecin
de famille ou présentez-vous à
l'urgence du centre hospitalier
le plus proche.